

DIFFUSION INTERNE

Président du groupe majoritaire, un des pires jobs de la République

Les députés LRM devaient élire leur nouveau patron, mardi. Une fonction où il faut jongler entre les impératifs de l'exécutif et de la majorité

S sept candidats mais aucune évidence. Les prétendants se bousculent pour l'élection du président du groupe La République en marche (LRM) de l'Assemblée nationale qui devait se dérouler mardi 18 septembre. Des députés de Paris, Gilles Le Gendre et Laetitia Avia, en passant par leurs collègues du Pas-de-Calais, Brigitte Bourguignon, des Français d'Amérique du Nord, Roland Lescure, ou encore de l'Essonne, Amélie de Montchalain, tous briguent la succession de Richard Ferrand, après son départ pour le perchoir du Palais-Bourbon. Mais aucun ne fait vraiment consensus. « Il faut trouver le mouton à cinq pattes », ironise un élu macroniste pour illustrer la difficulté du choix des 31 députés macronistes.

Mais c'est surtout la complexité de la tâche, considérée par certains comme un véritable sacerdoce, qui est mise en avant. Les vice-présidents de l'actuel groupe majoritaire évoquent « une fonction sensible », aussi essentielle pour l'exécutif que casse-tête pour celui qui l'occupe, où il est compliqué de ne pas faire des mécontentements. « C'est le poste le plus ingrat de la République », tranche la députée de l'Hérault, Coralie Dubost. Son collègue de Paris Pacôme Dupin ajoute : « Le travail le plus dur est celui de premier ministre, où il y a peu de reconnaissance et beaucoup de médisance. »

Un engagement quasi sacrificiel, où il s'agit de gérer les ego des uns, les aigreurs des autres, tout en essayant d'apaiser les conflits internes, inhérents à un collectif. De surcroît quand il est si nombreux, avec une majorité de novices en politique, comme c'est le cas au sein de LRM. « Quand vous êtes président de groupe, vous êtes une machine à créer des ingrats et des aigris », avait coutume de répéter Richard Ferrand.

Un constat globalement partagé par les anciens présidents de groupe majoritaire. « Il faut gérer les ambitions, les caprices, les susceptibilités... C'est un boulot très fatigant et très prenant, car on partage les joies ou les mauvaises humeurs des députés », confirme Bernard Accoyer, qui a présidé les élus UMP de l'Assemblée de 2004 à 2007, sous la présidence de Jacques Chirac, et dit garder « un souvenir agréable » de cette période enrichissante humainement.

« Payer de votre personne »

L'ex-premier ministre Jean-Marc Ayrault, qui a dirigé le groupe socialiste pendant quinze ans, notamment dans la majorité de 1997 à 2002, évoque à son tour un travail « d'abnégation, ingrat car on n'est pas dans la lumière comme un ministre ou un député investi sur une question ». « Il faut payer de votre personne, être très présent, recevoir dans son bureau, écouter

« Il faut se payer un ministre pour montrer que l'on ne se fait pas marcher dessus »

CHRISTIAN JACOB
président du groupe Les
Républicains de l'Assemblée

les demandes et les frustrations », témoigne-t-il, jugeant cette fonction « pas assez reconnue alors qu'elle est essentielle dans la majorité comme dans l'opposition ».

Au-delà du rôle de « DRH », jouer celui de pivot entre l'exécutif et ses troupes reste l'aspect le plus complexe mais aussi l'enjeu le plus important, selon les anciens titulaires du poste. « Il faut toujours trouver les majorités pour faire voter les textes mais aussi faire exister le groupe pour maintenir l'unité de la majorité », résume l'actuel chef de file du groupe Les Républicains, Christian Jacob, qui a occupé ce poste de 2010 à 2012, sous la présidence de Nicolas Sarkozy. Pour atteindre cet équilibre subtil, il est nécessaire de nouer une relation personnelle et affective avec les députés, tout en étant en relation étroite avec l'Elysée et Matignon. »

Un pas de deux, qui demande de l'agilité, et où il est habituel de se retrouver en porte-à-faux entre des intérêts parfois contradictoires. « Vous êtes en permanence entre l'exécutif et les parlementaires », explique M. Accoyer. Il faut collaborer avec le gouvernement pour faire adopter les réformes et, dans le même temps, obtenir des modifications sur les textes pour tenir son groupe. « Il faut apparaître comme le défenseur des députés y compris contre le gouvernement mais aussi avoir la confiance du président de la République et du premier ministre,

pour être capable de peser auprès d'eux », selon M. Ayrault.

Trouver le bon dosage s'avère primordial : laisser trop de liberté aux troupes peut amener à des couacs ; un excès de discipline donner l'image de députés godillots ou ouvrir la porte à des contestations internes. Président du groupe UMP de 2007 à 2010, Jean-François Copé juge moins dangereux de donner une large capacité d'initiative aux parlementaires. « Il faut laisser une vraie respiration aux députés, avec une loyauté sans faille envers l'exécutif », préconise celui qui avait théorisé le concept de « coproduction législative » au début du quinquennat de Nicolas Sarkozy. « Si vous verrouillez et que vous menacez d'exclusion, cela crée une Cocotte-Minute et les députés deviennent agressifs. C'est ainsi que naissent les frondeurs. »

« Un groupe, cela ne se tient pas à la schlague mais à l'affectif », atteste M. Jacob. Un avis plutôt partagé par M. Ayrault : « La solidarité de groupe ne se fait pas qu'à coup de baguettes. Il faut être ferme et souple, accepter le débat. »

Etant donné son importance, le président du groupe majoritaire doit également disposer d'une forte personnalité et d'une bonne connaissance de la mécanique parlementaire. Et si cela ne suffit pas, des techniques existent pour se faire respecter par ses troupes. « Il faut se payer un ministre pour montrer que l'on ne se fait pas marcher dessus », explique M. Jacob. Lui-même avait mis sa propre stratégie en pratique en 2011, quand il s'était dit totalement opposé au forage de gaz de schiste en France. Une position plus ferme que celle de la ministre de l'Écologie de l'époque, Nathalie Kosciuszko-Morizet. Un coup gagnant, se souvient-il avec le sourire : « Les députés UMP avaient adoré ! »

ALEXANDRE LEMARIÉ
ET MANON RESCAN

Démission de Julliard : les adjoints dénoncent une « volonté de nuire »

La maire de Paris, Anne Hidalgo, a remplacé son ex-numéro 2 par le patron du PS parisien

Pour minimiser cette démission, l'exécutif parisien a mis en avant des raisons personnelles et « psychologiques »

Après la tempête de ces derniers mois provoquée notamment par le fiasco de Vélit et l'arrêt brutal d'Autolib', Anne Hidalgo espérait voir les orages s'éloigner du ciel de l'Hôtel de Ville. La maire de Paris préparait la sortie de son livre *Respirer*, plaider pour son action en faveur de l'environnement, prévue le 26 septembre aux Editions de L'Observatoire. Mais alors qu'elle reprenait son souffle, une déflagration politique s'est de nouveau abattue sur elle.

Premier adjoint chargé de la culture, Bruno Julliard lui a donc annoncé, lundi 17 septembre, démissionner de ses fonctions. Le numéro 2 de la capitale lui a fait part de sa décision lors d'un tête-à-tête qui a duré vingt minutes. L'échange a été « dépressif et franc », assure M. Julliard. Mais dans un entretien publié dans *Le Monde*, le matin même, M. Julliard a également dressé un réquisitoire contre le « gouvernement à l'instinct » de M^{me} Hidalgo, le « manque d'efficacité » de sa gestion, l'« opportunisme » de certains de ses choix, l'accusant de « déni » et de « repli » face aux critiques.

La charge, « d'une brutalité inouïe » selon un adjoint de M^{me} Hidalgo, a déclenché une contre-offensive à la hauteur de l'attaque. Par un communiqué de presse laconique, la maire de Paris a d'abord pris acte de la démission de Bruno Julliard. Dans ce document, elle indique qu'elle nomme premier adjoint le patron du PS parisien, Emmanuel Grégoire. Puis dans la foulée, Christophe Girard s'est vu chargé du portefeuille de la culture qu'il avait détenu de 2001 à 2012. Une façon de tourner la page sans attendre.

« Dégâts du macronisme »

De façon plus informelle, le cabinet de M^{me} Hidalgo, ses principaux adjoints et les élus de sa majorité ont immédiatement fait corps autour de la maire. Tous ont considéré la diatribe de M. Julliard comme un acte « irresponsable ». Certains y ont vu une « volonté de nuire », voire « de trahir ». Pour minimiser la démission de l'ancien numéro 2, l'exécutif parisien a mis en avant des raisons personnelles et même « psychologiques ». La démission de « Bruno » confiait Christophe Girard, adjoint et ancien maire du 4^e arrondissement, est « un des dégâts du macronisme. Cette génération qui vient de l'UNEF [M. Julliard a été président du syndicat étudiant de 2005 à 2007], cette jeune garde de gauche a vu Macron bouleverser ses espoirs d'une carrière rapide et se retrouve aujourd'hui paumée. »

« Le problème n'est pas la maire, le problème c'est Julliard », soutient Patrick Bloche, adjoint chargé de l'éducation. A 37 ans, « Bruno fait partie de cette génération d'élus socialistes parisiens qui

n'a pas eu à se battre pour conquérir des arrondissements et qui voit son parti disparaître des écrans, son horizon se boucher depuis la vague macroniste. C'est pour ça qu'il a préféré décrocher », analyse l'ex-maire du 11^e arrondissement.

Non seulement son départ « ne témoigne pas d'un grand courage politique face à l'adversité », selon un conseiller de la maire, « mais qui connaît Julliard dans la société parisienne ? » « Sa démission est un non-événement politique. Julliard ce n'est pas Hulot... », ironise, de son côté, un autre adjoint. « Cogner à ce point une politique dont on a été partie prenante depuis plus de quatre ans, c'est se tirer une balle dans le pied », estime Jean-Louis Missika, adjoint à l'urbanisme et par ailleurs soutien d'Emmanuel Macron.

Hors de question, expliquent-ils encore lundi dans l'entourage de M^{me} Hidalgo, que « l'agression caractérisée et isolée » de M. Julliard entraîne « une inflexion de notre politique surtout quand les critiques qu'il formule sont celles de la droite ou d'en marche ». La maire de Paris s'est, en revanche, montrée soucieuse de ne pas sembler atteinte par ce mini-cataclysme. Au détour d'un déplacement dans la capitale, lundi soir, elle a qualifié la démission de M. Julliard de « soubresaut » en soulignant que « la vie politique est ainsi faite, ce n'est jamais un long fleuve tranquille ». Puis, comme prévu à son agenda, elle s'est rendue à la projection en avant-première du film *Le Poulaïn* de Mathieu Sapin, dans le 8^e arrondissement. Mais alors qu'elle aurait pu espérer oublier un temps l'actualité parisienne, elle a vu apparaître à l'écran Gaspard Gantzer qui joue son propre rôle de spin doctor dans cette comédie...

L'ancien communicant de François Hollande, qui envisage de se présenter contre elle à la mairie lors des élections de 2020 n'a, du reste, pas perdu de temps. Dès lundi matin, il a adressé sur Twitter « une pensée affectueuse » à « Bruno Julliard qui a tant fait pour Paris et les Parisiens depuis 2008 ». L'événement parisien n'a pas non plus échappé à Benjamin Griveaux, candidat potentiel de La République en marche dans la capitale. Le porte-parole du gouvernement a envoyé un texto à M. Julliard dont il salue la « dignité » et le « courage. »

BÉATRICE JÉRÔME

La « métropolisation » ne passe pas chez les présidents de département

Cinq présidents de conseils départementaux ont écrit à l'Elysée pour rencontrer Macron

Les départements se rebifent. Début août, Emmanuel Macron recevait discrètement cinq présidents de métropoles de plus de 500 000 habitants : Damien Castelain (Lille), Alain Juppé (Bordeaux), Jean-Luc Moudenc (Toulouse), Johanna Rolland (Nantes) et Christian Estrosi (Nice-Côte d'Azur). Objectif : accélérer le processus de transfert des compétences des départements aux métropoles dans le périmètre de ces dernières, selon le « modèle lyonnais » mis en œuvre le 1^{er} janvier 2015.

Vent de fronde dans les départements concernés. Dans un courrier dont *Le Monde* a pris connaissance, les cinq présidents de département concernés — Jean-René Lecercf (LR, Nord), Jean-Luc Gleyze (PS, Gironde), Georges Méric (PS, Haute-Garonne), Philippe Grosvallet (PS, Loire-Atlantique) et Charles Ange Ginesy (LR, Alpes-Maritimes) — sollicitent auprès de M. Macron « une rencontre afin d'échanger sur ses évolutions à fort impact sur la vie de nos territoires ». Pour les signataires, cette réforme, si elle aboutissait, « paraît contenir le risque irrévocable

d'accroître davantage les fractures territoriales ». Ils plaident pour « un modèle alternatif fondé sur la complémentarité et la coopération entre services départementaux et métropolitains ».

« De qui se moque-t-on ? »

Malgré le ton poli de la missive, la colère des chefs d'exécutifs départementaux est vive. « Ça ne se passera pas comme ça. C'est clair », assure M. Méric. Le président de la Haute-Garonne a écrit à tous les maires de son département pour les alerter et les mobiliser. Il s'indigne d'abord que le chef de l'Etat ait reçu en catimini les présidents de région et ait négligé les interlocuteurs départementaux. « A Marseille, l'an dernier, au congrès de l'Assemblée des départements de France [ADF], le premier ministre avait assuré que rien ne se passerait sans concertation et sans accord des collectivités concernées, fulmine-t-il. Fin juin, nous avons signé un protocole d'accord pour renforcer la coopération entre le département et la métropole et, le 1^{er} août, on apprend qu'il y a cette réunion à Paris qui prévoit d'étendre le modèle

lyonnais. De qui se moque-t-on ? »

M. Grosvallet, lui, s'empolte contre « un accord de couquins ». « Nous ne pouvons pas accepter que ce soit dans un salon de l'Elysée que se décide en catimini l'avenir de 8 millions de citoyens, assure-t-il. Je ne refuse pas la métropolisation, ce que je refuse, c'est le modèle lyonnais. Il n'est pas duplicable partout en France. Ça ne simplifie pas, ça divise le territoire entre un îlot riche et une périphérie rurale. Ce n'est pas ça le modèle de développement de la France. Les territoires sont interdépendants. Notre collectivité départementale a une culture de la solidarité et un savoir-faire que les métropoles n'ont pas. »

Les départements concernés présentent des différences majeures avec leur homologue rhodanien. La métropole de Lyon représentait un sixième de la superficie et près des trois quarts de la population du département. En Loire-Atlantique, la métropole de Nantes représente moins de 50 % de la population et 75 % du territoire. Celle de Bordeaux concentre la moitié de la population sur 10 % du département de la Gironde. « Le modèle lyonnais n'est pas

reproductible dans un département très étendu comme le nôtre », confirme M. Gleyze, pour qui cela conduirait à créer « un trou noir en plein cœur du département ». Pour le président de la Gironde, il ne fait pas de doute qu'un tel schéma entraînerait « une accentuation des fractures sociales et un risque de montée des extrêmes dans des secteurs en crise plus abandonnés qu'ils ne le sont aujourd'hui ».

« C'est la confirmation que, dans l'esprit de l'exécutif, c'est désormais les métropoles et les colonies, s'insurge M. Lecercf. L'idée absurde que ce sont les métropoles qui vont tirer le reste des territoires prévaut au sommet de l'Etat. Alors que les métropoles ne sont même pas fichées de faire le travail pour lequel elles ont été créées. La solution est dans la complémentarité et non dans une fusion-absorption dont la pertinence n'a pas encore été démontrée. » Sur ce projet de réforme, il est clair que l'exécutif va se heurter à un front uni des départements, fortement soutenus par le président du Sénat, Gérard Larcher, et celui de l'ADF, Dominique Bussereau. ■

PATRICK ROGER

FAIT DIVERS
Un adolescent tué lors d'une fusillade à Saint-Denis

Un adolescent de 15 ans a été tué et deux personnes blessées lors d'un échange de coups de feu, lundi 17 septembre, dans une cité de Saint-Denis (Seine-Saint-Denis). Le mineur blessé à la gorge n'a pu être ranimé.

« Les circonstances sont encore compliquées à établir mais il s'agit probablement d'un règlement de comptes entre cités », a indiqué une source proche de l'enquête. — (AFP)

JUSTICE
Le « tireur de Libé » se pourvoit en cassation

Abdelhakim Dekkar, auteur d'attaques au fusil à pompe contre BFM-TV, Libération et la Société générale en 2013, dont la cour d'appel de Paris a confirmé jeudi 13 septembre la condamnation à vingt-cinq ans de prison, a déposé lundi un pourvoi en cassation. Le « tireur de Libé » a été jugé coupable de tentatives d'assassinat sur le rédacteur en chef de BFM-TV Philippe Antoine et le photographe César Sébastien. — (AFP)